VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 96.122—Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE

THOMAS FINEGAN.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Succession de Thomas Finegan, dossier No 96.122, ledit ordre daté et signé du 31 mai 1911, et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 6 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci après décrite:

Premier—Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'étendue autrefois connue comme le "Brooklyn Warehouse Company Property," désigné comme lot numéro deux de l'ilet numéro cent vingt-neuf, borné par l'avenue Opelousas (autrefois rue Market), l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson) et les avenues Atlantique et Pacifique, mesurant vingt-sept pieds, cinq pouces de face à l'avenue Opelousas (autrefois rue Market) sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations portant le numéro municipal 1027 avenue Opelousas et consistant d'une bâtisse en bois à un étage, contenant trois chambres et cuisine.

Deuxième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro cent, de l'ilet numéro cent quarante-six, borné par l'avenue Sidell (autrefois rue Jackson), la rue Homer, les avenues Elmira et Belleville (autrefois Chestnut) sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, daté du 28 février 1870, déposé pour référence en l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Homer sur cent vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant le numéro municipal 816 rue Homer et consistant d'une bâtisse en bois à un étage contenant deux chambres et cuisine.

Cinquièmement—La moitié d'un intérêt indivis en un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District (autrefois A gent de cette ville de la Nouvelle-Orléans de l'ilet borné par les rues Belleville (autrefois Chestnut), Vallette (autrefois rue Gossline), l'avenue Pelican (autrefois la rue Peter) et la rue Allix, désigné comme lot numéro dix, de l'ilet numéro 33 (autrefois l'ilet plan ro ——) mesurant trente deux pieds de face à la rue Belleville, (autrefois rue Chestnut) sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations portant les numéros municipaux 339-41 rue Belleville et consistant d'une maison double contenant six chambres, chambre à bain, et bâtisses dans le fond de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1911, les frais des certificats et les frais de l'acte de vente pardevant William J. Hennessey, notaire. Les loyers réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente et la vente sujette aux baux existant. Un dépôt de 10 pour cent (sans intérêt) du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis Resseguet vs le mineur Louis Bray, Jr.

No 96,969—Cour Civile de District, Div. A.

A l'encan par FREED & Cie, A. A. Freed, encanteur, MERCREDI, le 12 juillet 1911, à midi, à la Bourse de Freed, 914 rue Gravier.

Conformément à et en vertu d'un ordre à moi daté du 6 juin 1911, signé par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues Fortin, Encampement, Maurepas et Salvage, désigné par le lot sur P. mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Fortin sur soixante-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

FREED & CO., 914 rue Gravier.

Jos Lautenschlaeger, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Alexandre Marx, exécuteur et al. vs Leon Marx et als.

No 96,294 — Cour Civile de District, Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR

Magasin de vapeur et Résidence.

No 3157 rue Magazine entre les rues Harmony et Nouvelle.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 18 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement à moi rendu en Cour ouverte le 7me jour de juin 1911 et le jugement signé en cour ouverte le 12me jour de juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, et désigné par la lettre B sur le plan crédit Faubourg, et aussi conformément à un plan livré à Peter Kaiser en son acte d'achat et mesurant, d'après ledit plan dernièrement mentionné, vingt huit pieds une ligne de face à la rue Magazine, entre les rues Harmony et Nouvelle, cent soixante trois pieds de profondeur et façade à la rue Nouvelle, cent soixante trois pieds cinq pouces et six lignes et demie de profondeur et façade à la rue Harmony et dix pieds dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, tenant par le No municipal 3157 rue Magazine, acquis par le défunt Benoni Marx, par acte pardevant Joseph Chetta, notaire, de Peter Kaiser, de a date du 5 Mars 1862, enregistré dans le livre des transferts 85 folio 318.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911. L'acte de vente pardevant Scott E. Bear, notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

N. B. Conformément aux conditions du jugement ci-dessus la propriété ci-dessus devant être vendue subjette au bail existant et privilège de renouveler un cent reçoit lequel bail est daté du 17me jour de juin 1910, et est enregistré au bureau des transferts pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 239, folio 99, sous les conditions de ce bail, la propriété devant être louée à bail pour $30 00 par mois jusqu'au 31me jour d'août 1912 avec le droit de celui qui loue à bail de renouveler ledit bail aux mêmes conditions pour un terme de cinq ans, commençant à l'expiration du présent bail, et si ce droit de renouvellement a été exercé, celui qui loue à bail peut accorder aussi un autre privilège de renouveler pour un autre terme de cinq ans aux mêmes conditions. Une copie dudit bail peut être obtenue au moment de la vente.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

Edgar N. Cahn, avocat pour le demandeur.

P. H. Monts, avocat pour le défendeur.

23 juin—13 18 25—juil 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

V. L. Gilmore et als vs. John L. Gilmore et al.

No 96.894—Cour Civile de District, Div. E.

Au plus haut et dernier enchérisseur.

La Magnifique et Attrayante Résidence Bien Située

No 3225 Rue Prytanée,

Coin de la rue Pleasant.

—AUSSI—

18 actions de la Sterling Remedy Co. de New Jersey (valeur au pair $10.00 par action.)

A l'encan, MARDI, le 18 Juillet 1911,

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—En vertu d'un jugement à moi rendu en Cour ouverte le 8 juin 1911 et le jugement signé en Cour ouverte le 14 juin 1911, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 222, borné par les rues Prytanée, Pleasant, Harmonie et l'avenue St-Charles, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent quarante-quatre pieds de profondeur et façade à la rue Pleasant, entre lignes parallèles, mesure américaine, borné dans le fond par une allée dix pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Pleasant et est commun audit lot et autre.

Les améliorations sont connues par le No municipal 3225 rue Prytanée et comprennent une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, contenant grand vestibule de réception, salon double ayant de magnifiques chandelles, salle à manger, cuisine, office pour "butler", 4 chambres à coucher, bibliothèque, chambre à bain, connexions d'eau et d'egout, bâtisse dans le fond ayant chambre de domestique, etc.; les clefs de la propriété au bureau 322 rue Baronne.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance devant être représentée par billets de l'acquéreur, payables respectivement en un et deux ans après la date de l'adjudication, lesdits billets devant porter intérêt au taux de 7 pour cent par an payable par anticipation jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de 1911. L'acte de vente pardevant J. Kenton Bailey, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Conditions des actions—Comptant sur les lieux.

STROUBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

Chas Rosen, O. S. Livaudais, avocats.

17 juin—17 19 25—juil 2 9 16 18

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

De la jolie bâtisse Simple en bois à 2 étages No 1326 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

A l'encan, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Succession de Mme Mar an Antonia Bianl veuve de Felippo Lizana.

No 97,239—Cour Civile de District, Div. A.

PAR N. J. CLESI, encanteur — En vertu d'un ordre de l'honorable Fred D. King juge de la Division D, de la Cour Civile de District, signé le 15 juin 1911, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St-Philippe et Trémé, et désigné par la lettre C sur un devis en plan dressé par Arthur De Armas, député-voyer de ville, le 17 septembre 1881, et annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 octobre 1881, ledit lot mesure vingt-six pieds dix pouces de face à la rue Dumaine, vingt-six pieds dix pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, six pouces et deux lignes sur le côté vers la rue Marais et cent vingt-quatre pieds, six lignes sur le côté opposé, étant la même propriété acquise par la défunte Mme Maria Antonia Bianl, veuve de Philip Lizana, de la succession de Mme Dorcas H. Fahey, par un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire en cette ville, le 2 avril 1907 enregistré dans le livre des transferts 212, folio 625.

Ladite propriété foncière devant être vendue aux conditions suivantes, à savoir: 1/3 en plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an en un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion du crédit de ladite vente sera démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance doit être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1911, et l'acte de vente qui doit être passé pardevant Maloney C. Soniat, notaire, et de payer les frais des certificats et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

N. J. CLESI,

821 rue Gravier.

U. Marianni, Jr., et G. M. Hernor, avocat pour l'exécuteur.

18 juin—18 25—juil 2 16 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Purpe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,525—Division C.—Attendu que Virginia Boschani, veuve de Joseph Purpe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Purpe décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—Anthony J. Rossi, avocat.

28 juin—28—juil 2 7

Succession de James F. Reeves.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans. No 96,942—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en mesure de le faire) pour lesquelles le compte final présenté par Eva Lo ise Fryerson veuve de James F. Reeves, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—A. D. Danziger, avocat.

29 juin—29—juil 3 8

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 6 JUILLET 1911

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à Midi.

Succession de Martha Scott.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Martha Scott, No 96,961 du Dossier, daté du 29 mai 1911, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci dessus mentionnés, comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et étant situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 34 (Marleyville), borné par les rues Pritchard (autrefois St-Jean Baptiste, Apricot (autrefois Douzième) Marie Marthe (ou Audubon) et la propriété de l'Université Tulane de la Louisiane, lequel dit lot de terre mesurant 80 pieds de face à la rue Apricot, (autrefois Douzième) sur 151 pieds 3 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles, lequel dit lot est désigné par le No 7 sur un devis annexé à un acte pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, le 10me jour d'avril 1907. Etant la même propriété qui a été acquise par feue Martha Scott, de la succession de Daniel Freemen, No 88,029, du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans et avait été acquise par Daniel Freeman de Mme Fannie J. Tobin, épouse de Thomas H. Underwood, par acte pardevant Rolla A. Tichener, notaire le 25me jour de mars 1908, enregistré en le livre des Transferts 216, folio 548. Les améliorations consistant d'une bâtisse en bois contenant 2 chambres et une cuisine.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Gustave J. Ricau, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec

LIONEL M. RICAU, Encanteur, No 825 rue Union.

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le cottage simple No 2759 rue Conti.

Succession de Mme C. Catherine Meyer, épouse de Mathias Humbrecht.

No 96 684—Cour Civile de District.

JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, je vendrai, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Un lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No trente-et-un de l'ilet No 64, borné par les rues Conti, White, Broad et la Promenade Claudeles, sur un plan déposé comme No 79, en l'étude de S. Magner, un notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant vingt-neuf pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Conti sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année suivante, payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO. ST-PAUL, Encanteur, No 317 rue Carondelet.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Barbara Heldt, veuve de Daniel Becker.

No 96.652—Cour Civile de District.

Le Cottage Double Elégant, Nos 818 et 820 rue Nord Tonti—JEUDI, le 6 juillet 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je vendrai jeudi, le 6 juillet 1911, à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations, etc., dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 295, borné par les rues Tonti, Miro, Ste-Anne et Dumaine, mesurant trente pieds neuf pouces de face à la rue Tonti, trente pieds sept pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond et cent quarante-huit pieds six pouces et une ligne et demie de profondeur et est désigné par le No 22 sur un devis de Barin et Roche.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos 818 et 820 rue Nord Tonti, et une petite bâtisse dans le fond dudit lot.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité incluant 10 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuite; l'acquéreur doit payer au-dessus et en plus de son enchère les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1911, et déposer 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL, Encanteur

4 juin—4 11 18 25—juil 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lucy A. Bassett, épouse de Simon W. Bassett.

No 91,568—Cour Civile de District.

JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, je vendrai JEUDI, le 20 juillet à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Eveline, Eliza et Bouny, et désigné comme lot No 12, et mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Seguin sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No 195 du livre des plans No 2 bis.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et payer pour l'acte de vente pardevant Wm Benaudin, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec

GEO. ST-PAUL, Encanteur, No 137 rue Carondelet.

B. B. Heward, avocat.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 20

I. I. B. Rennyson.

Vente en partage—En la Succession de Perry Tillman—No 96,988, Cour Civile de District, Division C. A l'encan, JEUDI, le 20 juillet 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. Deux beaux terrains pour bâtir avec vieille maison, 715 rue Adams, un ilet et demi de l'avenue St Charles, mesurant ensemble 50 pieds par 137 pieds 6 pouces.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District dans l'affaire de la Succession de Perry Tillman, No 96 988, je vendrai la propriété ci-après décrite, à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville (autrefois Carrollton), dans l'ilet "19 B", borné par les rues Hampton, Deuxième (maintenant Maple) Hillary et Adams et d'après un plan déposé en l'étude de Seth Magner, ancien notaire, comme plan No 108, lesdits lots sont désignés comme lots 22 et 23, et d'après cela mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Adams sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et l'acte de vente devra être pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur et 10 0/0 de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 3 août 1911, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté du 22 juin 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la Succession de James et Clara Christie, No 96,607, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 39, sur un devis par D. E. Seghers & fils, voyers, daté du 2 décembre 1909, et mesurant d'après ledit devis 24 pieds 11 pouces de face à la place Desair à son intersection avec le Chemin Gentilly sur 374 pieds 11 pouces de profondeur à l'avenue St-Bernard, 346 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 40 sur ledit devis et 168 pieds 10 pouces et 8 lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un cottage simple en bois à un étage contenant galerie et quatre chambres et une bâtisse à un étage dans le fond contenant deux chambres, "out house", etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 20 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Meyer S. Dreyfus, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, H. A. Mise, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 1014-1016 RUE AUSTERLITZ

SUCCESSION DE MME MATHILDE DONMADIEU, VEUVE DE THEODORE GUIDRY.

No 97,165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1014-1016 rue Austerlitz retiré du trotoir, ayant un joli grillage en fer avec galerie sur le devant. Le terrain est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constantinople, Camp et Chestnut, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ledit lot est désigné par la lettre X, sur un devis dressé par W. J. Warren, ingénieur civil, daté du 4 juillet 1903, d'après lequel il commence à une distance de 145 pieds de l'encoignure des rues Camp et Austerlitz et mesurant, en mesure américaine, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Dans un voisinage tranquille, près des lignes de chars, églises, écoles et marchés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

25 juin—25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains du Troisième District pour Bâtir.

Succession de Jean Goffro.

No 96,605—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 juin 1911, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, originalement désignés comme un lot sous le No 2 de l'ilet 116, nouveau Faubourg Marigny maintenant l'ilet 1546 plan de ville, borné par les rues Roe & Duels, St-Antoine et Annette mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Hope sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur plus ou moins.

2° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, originalement désignés comme un lot sous le No 3 dans le nouveau Faubourg Marigny, maintenant ilet 1547, borné par les rues Hope, Duels, Bagatelle (maintenant Bourbon) et St Antoine, formant l'encoignure des rues Bagatelle (maintenant Bourbon) et Hope, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au dessus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains dans le Troisième District pour bâtir.

Succession de Michel Gillise.

No 96,606—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 13 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 juin 1911 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1546, autrefois l'ilet No 116, borné par les rues Hope, Duels, St-Antoine et Annette, originellement désignés comme un lot sous le No 12, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, prerogatives, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1374, autrefois l'ilet No 105 du Faubourg Marigny, borné par les rues Magistrat (maintenant Dorgenois), Law, St Antoine et Bagatelle (maintenant Bourbon), originellement désignés comme un lot sous le No 1, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Lesdits lots formant l'encoignure des rues St Antoine et Dorgenois.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. K. Graham, notaire, aux frais des acquéreurs.

O. C. Friedrichs, avocat.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

Succession de John Volker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,670.—Division E.—Attendu que John Adam Volker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Volker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—John Dymond Jr, avocat.

1 juil—1 5 10

VENTES AL'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MENAGE.

SUCCESSION DE Mme MATHILDE DON NADIEU.

Veuve de Theodore Guidry.

No9 7 165—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1911, à 11 h. a. m., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 19 juin 1911, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans la susdite affaire, les effets contenus sur les lieux, No 1014 rue Austerlitz, entre Camp et Chestnut, comprenant, meubles de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine, tapis, nattes, etc., selon un inventaire.

Conditions—Comptant.

C. C. Friedrichs, avocat.

22 juin—22 25—juil 2 5

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. Cottage Simple No 2819 avenue Washington, entre les rues Clara et Willow, ayant cinquante pieds neuf pouces de face sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds.

Mme Margaret Baumann, Veuve de Frank Lamothe, maintenant épouse de Owen Maloney vs Louisa Zurickhauser et als No 96,655 Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, Honorable Porter Parker, Juge.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau 826 rue Union. — JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement signé le 20 juin 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente au plus offrant à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans l'ilet 357, du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Willow, suivant le plan de Louis Pillié, voyer, déposé en l'étude de E. Bouny. Ladite portion de terre commence à une distance de 96 pieds du coin de la rue Clara et mesure cinquante pieds, neuf pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de l'année 1911 en plus et au-dessus du prix d'achat et payer tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, en plus et au-dessus du prix d'achat. L'acquéreur touchera les loyers à datter du jour du acte de vente sera passé, et devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau 826 rue Union.

E. M. Stafford et H. W. Robinson, avocats.

23 juin—23 25—juil 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage dans le Sixième District, Nos 4621 4623 rue Howard, entre les rues Valence et Cadiz contenant 5 chambres et chambre à bain de chaque côté et 4 actions de la Builders Supply Company (Ocean Springs, Miss.) valeur au pair $25.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 20 juillet 1911 à midi, et un lot de meubles de maison devant être vendu sur les lieux, No 4623 rue Howard à 2 heures P. M., à la même date.

Succession de James D. O Brien—No 93 091. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 14 juin 1911 par l'Hon. E. K. Skinner juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Sixième District, dans l'ilet No 592